Conseil municipal du 5 juillet 2018

Compte-rendu sommaire

Le cinq juillet deux mil dix-huit à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Bernard Bourgeois, Maire.

<u>Présents</u>: Bernard BOURGEOIS, Guy LECOURT, Didier BERNIER, Hélène BAUDESSON, Christophe TERRIER, Valère DRAPIER, Marc WALTER, Agnès GUILLAUME, Martine L'HOZIC, Maryvonne FRELON, Florian RAFFATIN

<u>Représentés</u>: Didier MATHIEU (par Guy LECOURT), Anne DELAFORGE (par Christophe TERRIER), Nathalie TATIN (par Hélène BAUDESSON), Lina NOUGAYREDE (par Maryvonne FRELON)

Secrétaire de séance : Martine L'HOZIC

Le Conseil municipal:

- 1. A approuvé le compte rendu de la séance du 12/04/2018 par 12 votes pour et 3 abstentions (absents de la séance du 12/04/2018)
- **2.** A accepté, à l'unanimité, les propositions financières d'Yvelines Restauration pour la prestation cantine de l'année scolaire 2018-2019
- **3.** A fixé, pour l'année scolaire 2018-2019, à l'unanimité, le prix du repas à la cantine à 3.80 € et à 1 € l'accueil des enfants à la cantine lorsque les parents fournissent le repas dans le cadre d'un PAI
- **4.** A décidé, à l'unanimité, de maintenir le service d'accueil périscolaire du mercredi après-midi pour l'année scolaire 2018-2019.
- **5.** A décidé, par 14 voix pour et une abstention, de maintenir les tarifs du service d'accueil périscolaire du mercredi après-midi et approuvé les modifications du règlement intérieur
- 6. A décidé, à l'unanimité, de maintenir le tarif du banquet des séniors à 16 €.
- 7. A décidé, à l'unanimité, l'organisation d'une sortie au marché de Noël de Strasbourg les 4 et 5 décembre 2018 et a fixé les participations par personne comme suit :
 - 295 € pour le séjour en chambre individuelle
 - 235 € pour le séjour en chambre double
 - 225 € pour le séjour en chambre triple
- **8.** A décidé, à l'unanimité, l'organisation d'une vente occasionnelle, de septembre à décembre 2018, des ouvrages éliminés des collections de la bibliothèque et a fixé le prix de vente comme suit :
 - 0.50 € pour les livres de poche ou les revues
 - 1.00 € pour les livres grand format
 - 2.00 € pour les beaux-livres
- **9.** A décidé, à l'unanimité, de solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, pour l'acquisition d'un matériel alternatif à l'utilisation de produits phytosanitaires
- **10.** A donné son accord à Île-de-France Mobilités, par 13 voix pour et 2 voix contre, pour la mise en place d'un service public de location de bicyclettes à assistance électrique.
- 11. A autorisé le Maire, à l'unanimité, à signer une convention avec le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne pour adhérer à la mission de médiation préalable obligatoire

- 12. A pris acte du rapport d'activités 2017 d'Ingéniéry
- 13. A pris acte du rapport 2017 du SIAEP sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif
- **14.** A pris acte du rapport 2017 du SIAEP sur le prix et la qualité du service public d'eau potable
- **15.** Monsieur le Maire a rendu compte des décisions prises dans le cadre de ses délégations de pouvoir à savoir :
 - ➤ Signature d'un marché complémentaire avec l'entreprise Bourgeois dans le cadre du remplacement des menuiseries à la salle Eugène Delacroix pour un montant de 30 912 € TTC
 - Signature d'un contrat avec LA VILLA pour une mission de rédaction d'un permis de construire relatif à l'opération de construction d'une garderie, d'un espace multi accueil et d'une bibliothèque pour un montant de 11 880 € TTC
 - ➤ Signature d'un marché avec la menuiserie Pierre Lasnier dans le cadre du remplacement des menuiseries et persiennes du bâtiment mairie-école pour un montant de 30 775.20 € TTC
- 16. Monsieur le Maire a fait le point sur les dossiers en cours et transmis diverses informations :
 - ✓ Courrier de M. Ramos sollicitant l'approbation de la commune pour l'abattage de 4 pins de sa propriété régulièrement infestés par les chenilles processionnaires qu'il remplacerait par d'autres <u>arbres</u>, d'essence différente au pin : le Conseil municipal a salué la démarche de M Ramos et a donné son total accord
 - ✓ Point sur le dossier P.L.U.: l'enquête publique est close. Le commissaire enquêteur devrait transmettre son rapport demain au plus tard
 - ✓ La demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour les mouvements de terrain, sur la période du 28 au 31 mai 2016, a été transmise au ministère de l'intérieur
 - ✓ Notification du montant des droits de mutation : 80 963 € (55 000 € inscrits au budget primitif de la commune).
 - ✓ Notification de la subvention du Conseil départemental pour la réfection de la statue de St Eutrope et du Christ en Croix. Le Conseil municipal décide que le moulage de St Eutrope (1 092 € TTC) sera réalisé sur l'exercice 2018.
 - ✓ Programme triennal: la réfection de la chaussée rue de Batonceau est terminée. Fin des travaux du programme pour l'exercice budgétaire de 2018.
 - ✓ Nécessité de prévoir régulièrement le répandage de point à temps pour l'entretien des chaussées (à prévoir tous les ans dans le budget).
 - ✓ La mairie sera fermée le samedi matin à compter du 14/07; reprise des permanences le 25 août.
 - ✓ Commission Locale d'Évaluation des Charges de la Communauté d'Agglomération: après de nombreuses démarches de la commune, Rambouillet Territoires va effectuer un point sur les charges transférées. D'ores et déjà, l'attribution de compensation négative (la commune reverse 1 292 € à Rambouillet Territoires) devrait être positive en 2018, la commune percevrait 4 027 €
 - ✓ Personnel: Madame Sylvie Guitraud (ATSEM) entre en formation BAFD ce mois de juillet.
- 17. Un bilan de travail de chaque commission a été dressé.

- **18.** Chaque délégué, représentant la commune dans les organismes intercommunaux, a rendu compte des réunions auxquelles il a participé.
- 19. Questions diverses:
 - ✓ Sensibilisation de la population à prévoir sur la nécessité d'entretenir trottoirs et caniveaux
 - ✓ Prévoir de repeindre la porte de l'église
 - ✓ Plaque de trottoir défectueuse au Romaré

Fin de la séance à 23 h 30